L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS

JEUDI 8 AOUT 1878

Concours littéraire annuel en langue française de l'Athénée louisianais.

Le rapport suivant a été adopté par l'Athénée louisianais dans sa séance du mercredi 24 avril 1878, et constitue le programme du concours auquel sont invités à participer les écrivains de langue française en Louisiane.

Concours de 1878.

Fidèle à sa mission, l'Athénée louisianais a résolu de contribuer, dans la mesure de ses forces, à répandre parmi les jeunes gens le goût de l'étude, en faisant naître entre eux une louable émulation, en leur ménagent une occasion de se produire, enfin, et surtout, mais plus honorable au témoignage de sympathie.

1° Dans ce but, l'Athénée a décidé, dans sa séance du 10 avril, d'instituer un Concours littéraire annuel en langue française.

2° Toute personne, de l'un ou de l'autre sexe, résidant en Louisiane, et qui n'est pas membre de l'Athénée, est invitée à concourir.

3° L'Athénée décernera deux prix : le premier consistera en une médaille en or, le second en une médaille en argent.

4° La proclamation des prix aura lieu dans le courant de décembre.

5° Les manuscrits devront être remis par le secrétaire au plus tard le 31 octobre ; ils devront être écrits d'une manière facilement lisible, sur papier écolier réglé avec une marge d'un quart de la largeur et seulement sur le recto des pages ; ils ne devront pas dépasser 25 pages.

6° Les deux manuscrits couronnés seront publiés dans les Comptes-rendus de l'Athénée. On inscrira les noms des lauréats sur un tableau d'honneur placé dans la salle des séances.

7° La présentation des prix aura lieu publiquement, en séance spéciale. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire.

8° Chaque manuscrit sera remis sous nom d'auteur, mais portant une épigraphe et accompagné d'un pli cacheté, sur lequel l'auteur mettra écrit son nom et son adresse.

9° Une enveloppe correspondant aux manuscrits vainqueurs seront ouvertes dans le cours de la séance, et les noms des lauréats seront proclamés.

10° Les autres enveloppes seront détruites, et les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

11° Le sujet choisi pour le prochain concours est le suivant, et devra être traité en prose :

DE LA PUISSANCE DE L'ÉDUCATION, ET DE LA NÉCESSITÉ DU TRAVAIL DANS TOUTES LES CONDITIONS DE LA VIE.

Les manuscrits et communications devront être adressés au secrétaire, P. O. Box 1294, Nouvelle-Orléans.

F. Tujague, O. Carrière,
Mercier, S. Martin, D. M. P.,
Félix Limet, Alfred Mercier,
Raoul Jumonville.

NOUVELLES TAXES POSTALES.

Le *Journal officiel* du 19 publie deux décrets, en date du 16 courant, rendant applicables à partir du 1er mai prochain les taxes postales établies par la loi du 6 avril courant, et les taxes télégraphiques établies par la loi du 21 mars dernier.

Un autre décret du même jour fixe ainsi les taxes à percevoir par l'administration des postes, pour l'affranchissement des lettres ordinaires expédiées de la France, de l'Algérie et des bureaux de poste français établis en Turquie, en Egypte, à Tunis et à Tanger, à destination des pays ci-dessous mentionnés :

1° A raison de 25 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport à toute l'Europe et aux pays suivants : Russie d'Asie, Turquie d'Asie, Egypte y compris la Nubie et le Soudan, Madère et Açores, Maroc, Perse (voie de Russie ou de Turquie,) Colonies et établissements espagnols de la côte septentrionale d'Afrique, Tunis, Tripoli de Barbarie, enfin, en Chine, villes de Kalgan, Pékin, Tien-Tsin et Urga (voie de Russie) ;

2° A raison de 35 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, par rapport aux pays suivants : Etats-Unis de l'Amérique du Nord ; Brésil ; République Argentine ; Japon ; Chine (voie de Marseille ou de Brindisi) ; Perse (voie du golfe Persique) ; colonies et établissements d'outre-mer français, danois, espagnols, néerlandais et portugais ; Indes britanniques (comprenant l'Hindoustan, la Birmanie britannique, Aden et les établissements de poste indiens de Bagdad et de Rasorah (Turquie d'Asie) de Guadur (Béloutchistan), de Mandalay (Birmanie), de Mascate (Arabie) et de Zanzibar ; colonies ou établissements britanniques de Ceylan, du détroit de Malacca, de Labuan, de Hong-Kong, de Maurice et dépendances, des Bermudes, de la Guyane, de la Jamaïque et de la Trinité, enfin, villes de l'Afghanistan, de l'Etat de Cachemire et du Thibet, avec lesquelles des correspondances peuvent être échangées par la voie de l'Inde britannique.

Les lettres non affranchies paieront le double.

Les taxes pour les lettres échangées par les bureaux dans le Nord de l'Afrique, en Algérie, seront respectivement les mêmes que celles perçues en France pour lettres aux destinations dont l'énumération précède.

Le décret est également exécutoire à partir du 1er mai prochain.

COAL! COAL!

HEBRARD & ROCA,

MARCHANDS de CHARBON

Pittsburg, Anthracite et Cannel,

Bureau No 1 Commercial près Canal. Dépôt, sur le Levée, au pied de la rue Magnolia, 3e District.

Se rappeler qu'ils sont seuls et au public en général, et solliciter leur respectueusement leurs ordres pour la saison prochaine, aux prix les plus réduits du marché livrable à leur option.

7 juil—3m D Mj

On se demande pourquoi on ne peut prévenir une foule de maladies telles que les fièvres intermittentes, la dyspepsie, les maladies de poitrine : Phthisie, Rhumes, Bronchites, Angines, Grippes, Laryngites, Aphonie, Asthme, Pleurésie, Lymphatisme, Rhumatisme, Gravelle, Vessie et des Voies Urinaires, Gastralgie, pour le pansement des plaies.

L'on prévient et l'on guérit toutes ces maladies en faisant usage de

L'EUCALYPTUS BITTERS.

Depuis l'introduction en Europe de l'Eucalyptus par F. Ramel, et depuis que l'admiration du monde scientifique a été frappée par les avantages que présente cet arbre, l'on possède titre de cette remarquable plante pour la guérison de diverses maladies, un grand nombre de praticiens distingués ont consacré de nombreuses études à l'Eucalyptus.

Les produits de l'Eucalyptus sont employés avec grand succès depuis plusieurs années dans les hôpitaux de Paris.

Le Bitter Eucalyptus, composé de la plante de ce nom, est un tonique fort apprécié par les malades.

Dépôt général : BURKE & THOMPSON, 66 RUE TRONCHOUT, TOULAS N. O.

10mai—1an

PROCURATIONS, PASSEPORTS

E. A. PEYROUX

— NOTAIRE —

89.....Passage de la Bourse.....89

Entre Conti et Bienville.

Se charge de procurer les passeports avec ponctualité, et de faire les procurations à meilleur marché que le Consul.

27mai—1an

E. Lacoste. S. M. Hodge.

H. CASSIDY & Co.

(Maison établie en 1834)

Au 82 d'Orléans, rue des Camps,

Nouvelle-Orléans.

Vulliers et agents, vente de tonneaux de ducks en ce genre, en gros et en détail, de—

Toiles, Prélarts, Couvertures de voyage, Draps mortuaires, Matelas, Paillasses, Sacs, Bâches à charrettes, toiles vertes, noires, aux prix de fabriques.

Sacs à grains, neufs, vieux, larges de toute espèce, à 5 cents pièce, aux prix du Nord.

23 mai—1an

F. Gonthier.

MARCHAND—TAILLEUR

Maison de Nouveautés Française, de Confiance et ancienne.

Vient de recevoir son assortiment de Printemps, Rue St. Charles, n° 135 (Entre Gravier et St. Joseph, Canal Commercial) et St. Charles, ci-devant Bienville, n° 1, ci-devant Carondelet, en face du Théâtre de la Renaissance, pour Messieurs qui veulent se vêtir à la mode française, pour dépenser moins que dans les vieilles maisons, et bien pour d'une manière distinguée et économique. Il ne faut pas oublier que M. Gonthier, dont la réputation est faite, est le seul qui ait excellent produit de ses ouvriers et dessinateurs des modes nouvelles et élégantes.

L.S.L.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS DE DESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.,

LE MARDI, 13 AOUT 1878

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE H.

GROS LOT : $30,000.

—LE TOUT S'ELEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATERNE DU

MARDI, 13 AOUT 1878.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.,

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS :

1 Lot de	$30,000, est	$30,000
1 Lot de	10,000	10,000
1 Lot de	5,000	5,000
2 Lots de	2,500	5,000
5 Lots de	1,000	5,000
20 Lots à	500	10,000
100 Lots à	100	10,000
500 Lots de	50	10,000
500 Lots de	20	10,000
1,000 Lots de	10	10,000

PRIX D'APPROXIMATION :

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf billets restant au numéro du lot de $30,000 est.....2,700

9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf billets restant du numéro du lot de $10,000 est.....1,800

31,322 est.....110,400

1,857 Lots ou numéros.....31,322

Billet entier, $2 ; Demi-billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Conformément au Lock Box 692 New Orleans Post Office.

Transmettre les ordres de la manière de procéder par Express.

Souvenez-vous que le Grand Tirage du

13 AOUT 1878.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans toutes les villes, bourgs, villes et villages de l'Union.

D'après des demandes reçues de toutes parts, il est évident que le public préfère les petites coupures à $2 aux billets à $1 ; ceux qui ont pris des billets à $1 ne peuvent pas participer au grand lot de $30,000 ; ceux qui ont pris des billets à $2 ont droit à tous les lots.

Tirage mensuel régulier.

Tout billet gagnant sera payé sur présentation.

M. A. DAUPHIN,
Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

Toute lettre appelle réponse si adressée aux soins.

Bureaux de la compagnie d'assurance du Peuple de la Nlle-Orléans. — Nlle-Orléans, 27 juillet 1878. — A l'assemblée annuelle des actionnaires de cette compagnie, tenue le 22 du courant, le bureau de direction suivant a été élu (ayant servi l'année courante) :

W. WILSON	M. MEILINGER.
F. PRAGOT	A. WEBB.
J. POPOVICH	A. AUCOIN.
J. MALOY.	J. M. JAN
M. ARESCAL	C. SCHROEDER.
E. RUGER.	F. GRANDJA
A. D. PERLAS.	J. CHAMBERS.
THÉS. F. BUGG.	M. MILLER.
F. JAMMOID.	G. MILLS.
F. SABRIO.	H. HUGE.
F. ROTHMAKHLEN.	A. WAGNER.
F. SARRAZIN.	A. TIQUES.

N. SEIBEL.

A une assemblée du bureau de direction tenue le même jour, M. Ernest Pragot a été élu président, M. John Wilson, vice-président, et W. P. M. Schneidau, secrétaire.

N. SCHEIBEDAU,
Président.

26 juil—1m

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 10 RUE CARONDELET.

SEPTIÈME ETAT ANNUEL

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Primes payées dans l'année expirée le 30 juin 1878 :

Sur risques de feu	$46,824 44	
Sur risques de rivières	4,776 07	
Sur risques de mer	6,975 24	$60,575 75
Moins—Primes non expirées	$15,545 87	
Moins—Primes remboursées	1,640 22	$17,186 09
Montant net des primes reçues		$43,389 66
Plus—Primes non expirées de 1877		19,090 24
		$62,979 29

Pertes, etc., payées dans la même période :

Sur risques de feu	$3,041 10	
Sur risques de rivières	1,186 67	
Sur risques de mer	3,569 35	
Réclamations (rubriques)	7,817 17	
Remboursements	2,914 19	
Taxes	2,177 36	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	329 00	
Bureaux des assureurs	1,252 05	
Dépenses, etc., moins la rubrique	2,651 82	$26,948 91
Bénéfice net		$36,030 38

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Primes en voie de recouvrement	$ 9,594 55	
Actions de banques et autres actions	58,628 40	
Propriétés foncières	18,197 60	
Prêts garantis	8,816 01	
Prêts sur hypothèques	11,743 91	
Intérêts à recevoir	3,213 30	
Meubles et installations de bureau	2,150 43	
En caisse	18,598 81	
Total de l'actif		$132,473 02

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ERNEST PRAGOT, Président.
JNO. WILSON, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, par ceux-ci, à la Nouvelle-Orléans, ce 13 juillet 1878.

JNO. HENDERNAGEL, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1878.

Aujourd'hui, à une réunion du conseil de Directeurs, il a été résolu : 1° Unanimité, de déclarer un Dividende de Huit pour cent sur le capital de la Compagnie, payable sur DEMANDE, et de payer un Dividende de Cinq pour cent, à TOUS les assurés sur leurs primes, payables comptant, au plus tard, le 15 Oct. dès reçus par eux, à partir du 2 Août 1878.

P. M. SCHNEIDAU,
Secrétaire.

14juillet—1m

FOURNEAU

ROBERT E. LEE.

CE FOURNEAU DE CUISINE VIENT D'ETRE mis sur le marché de la Nlle-Orléans. Il est fait en Georgie, et on le présente au public en déclarant qu'il est l'égal des meilleurs fourneaux comme économie de bois. L'usage est accompagné d'une garantie pleine et entière. Le prix est de cent, en outre, VINGT FOUR CENT DE MOINS que les prix des autres articles.

JAMES M. DEVINE,
Marchand d'articles de ménage et de fournitures de bateaux à vapeur,
Plombier, poseur de tuyaux de gaz et de machines à vapeur, fourneaux de cuisine, et pompes.

99.....rue Baronne.....99

Entre les rues Union et Perdido.

1er mai—1 an NLLE-ORLEANS, LNE.

BOIS! BOIS

De toutes sortes,

REÇU CONSTAMMENT PAR LES STEAMERS DE LA LIGNE DE HONEY ISLAND, "J. F. Frank" et "Josephine," ainsi que des barges. En vente et détail.

CHANTIERS DE BOIS DE HONEY ISLAND ET CHANTIERS DE CHARBON, No 275 rue Julie, près du Pont Métairie, de Nouvelles Bandes, ainsi, en face de la Promenade Carondelet et de la rue Hercule, au Vieux Bassin. Expédi principal, 1 rue de la Concorde, No 158. S'adresser par la poste, Lock Box 1060.

Livraison de bois dans toutes les parties de la ville.

Bois de chêne (le meilleur) par corde, $5 50
Bois de frêne, " de " 6 50
Chêne et frêne mêlés de " de " 6 00

Escompte libéral fait aux marchands. Prêts sur bois garantis. Tout le monde sera satisfait.

15 fév—1an

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES A VIS FAITES EN VERNIS, à $1.50 la paire.

CHAUSSURES COUPÉES, faites en ville, à $4 50.

BOTTES et souliers en tous genres faits à la main, d'ailleurs modérées, et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que partout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités d'hommes, femmes, jeunes gens et enfants. Entrée quelque chose à bas marché qui sera seulement employé dans les ateliers.

27 mai—1 an Vad

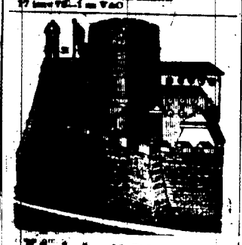

Malakoff Bitters,

PATENTÉ EN 1866.

Premières Primes remportées aux Expositions de la Louisiane, en 1868, 1870 et 1871.

ALPH. WALZ,

Seul Propriétaire et Fabricant

[illegible] RUE CONTI.....99

Entre Bienville et Conti, 1er mai—1 an

Soumissions pour l'achat d'actions de la Compagnie des Waterworks de la Nouvelle-Orléans.

BUREAU DES COMMISSAIRES, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans, Salon No. 9, Hôtel de Ville.

Nouvelle-Orléans, 27 juillet 1878.

Des soumissions cachetées seront reçues par ce département, jusqu'à LUNDI, 12 août 1878, à midi, pour l'achat de mille actions, plus ou moins, de deux dollars chacune, de la Compagnie des Waterworks de la Nouvelle-Orléans, payables en dette flottante de la ville (excepté la tranche de la ville) comme il est autorisé et décrit dans les ordonnances Nos. 4459 et 4586 A. R., comme suit :

Certificats d'allocation ;
Certificats pour 5½ ans encore ;
Mandats de taxes ;
Coupons intérêts dès avant le 1er juillet 1877 ;
Coupons intérêts bons des Waterworks ;
Coupons non payés des années 1875, 1874, 1876 1876 1877 ;
Jugements enregistrés ;
Mandats du jury criminel et des coroners ;
Bons certifiés de la ville de Carrollton.

Les soumissions devront déclarer le prix le plus élevé des actions, pas moins du pair, payables en dette flottante, comme décrit plus haut.

Les offres des soumissions peuvent être vues au département au bureau des Administrateurs des Commissaires de la dette consolidée.

La ville se réserve la faculté de repousser toutes les offres, et les réponses seront livrées à midi, le jour suivant.

ED. PILSBURY, maire,
J. C. DENIS,
Administrateur des Finances,
J. B. BROWN,
Administrateur des Comptes Publics,
Commissaires de la dette consolidée.

30 juillet.

Vente de certificats d'écoles.

DÉPARTEMENT DES FINANCES, Hôtel de Ville, Nouvelle-Orléans, 27 juillet 1878.

DES soumissions cachetées seront reçues à ce Département jusqu'à mercredi, 7 août 1878, à 10 heures, pour la vente au Trésorier des Ecoles de :

Certificats d'écoles d'Octobre 1874.
Certificats d'écoles de moitié d'Août 1875.
Certificats d'écoles d'Octobre 1876.

Le Trésorier se réserve le droit de rejeter n'importe laquelle ou toutes les soumissions. Réponses seront données à midi, le jour suivant.

J. C. DENIS,
Trésorier des Ecoles.

Août—10f

Université de l'Etat de la Louisiane

—ET—

Collège agricole et mécanique.

BATON-ROUGE, Louisiane.

ORGANISATION MILITAIRE.

LA DIX-NEUVIÈME SESSION commencera le 5 octobre prochain et finira le 4 juillet 1879.

DÉPENSES.

Dépenses fixes, par mois—Pension, logement et soins de domestique, $11 ; blanchissage et raccommodage, $2 ; bouillon et dentiste, 50 cts. Conseil 50 cts ; pension, $15 ; total, $15 ; total $175 par les neuf mois de session, $135, est payable mensuellement d'avance dans cette proportion si l'élève en fait une demande de la même.

Les dépenses éventuelles par session sont évaluées ainsi qu'il suit : uniforme, vêtements et accessoires, $60 ; livres et fournitures, $10 ; médicaments, $2 ; coupes et accidents, $3 ; total, $65, payables $40 à l'entrée au collège et $25 le 1er février. Le balance des dépenses est remboursable.

Dépenses totales, frais et casuelles, par session de neuf mois, $200.

Les élèves peuvent entrer au collège en cours de trimestre, à compter du jour où ils seront admis. Ils n'auront à payer qu'à partir de la date de leur entrée et pour le temps qu'ils auront passé au collège.

Ils peuvent prendre pension à Baton-Rouge au prix demandé par l'Université.

L'ameublement et l'usage de la Bibliothèque et du cabinet de physique sont gratuits.

Exercices militaires.—Ces exercices sont obligatoires. Les élèves peuvent être admis et logés à l'Université et dans la ville de Baton-Rouge. Ceux qui demeurent à l'Université sont, le jour, sous la surveillance et la discipline militaire quand ils sont à l'Université.

Enseignement religieux.—On requiert à l'Université l'instruction catholique en protestant. Le dimanche, les élèves doivent suivre les exercices religieux dans les églises de Baton-Rouge que leurs parents auront désignées.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à

B. F. MOYD Président.

18 juil—3m

Université de la Virginie.

LA session commence le PREMIER OCTOBRE et dure neuf mois. L'institution est organisée sur la base du système électif. Tout étudiant agissant lui-même le chérit de son studies, et peuvent suivre les cours de Droit, Médecine, Théologie, Ecoles de Droit, de Médecine, du Latin et Grec et d'Anglais, Chimie, Physique, Mathématiques, Astronomie, Histoire Naturelle, Géologie, Minéralogie, Botanique, Zoologie, Anatomie, Physiologie, Chirurgie, Pathologie, Pharmacie, Chimie Médicale, Obstétrique, Hygiène, Jurisprudence, Droit Civil, Droit Criminel, Droit Commercial, Droit Constitutionnel, Droit International, Droit Romain, Droit Anglais, Droit Ecclésiastique, Droit Naturel, Droit des Nations, Droit Maritime, Droit Public, Droit Administratif, Droit Pénal, Droit Civil